



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Santé et services sociaux

LE RÉSEAU REND COMPTE DE SA GESTION : BILAN SATISFAISANT

Lanaudière, 28 juin 2007 – Le réseau de la santé et des services sociaux a globalement tenu ses engagements pour améliorer les services aux Lanaudois, au cours de l'année financière 2006-2007. En effet, les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés en début d'année sont plus que satisfaisants. On constate aussi, dans le cas de plusieurs services, une amélioration par rapport à l'année précédente. « Le mérite de ce bilan positif revient à l'ensemble des travailleurs que je tiens d'ailleurs à féliciter », a déclaré le président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux, monsieur Jean-François Foisy.

Depuis quelques années, les gestionnaires de chaque territoire doivent rendre compte de l'administration des services avec les budgets accordés. Dans la majorité des quelque 60 éléments de mesure suivis cette année, on a réussi à atteindre 95 % et même bien souvent 100 % des objectifs fixés.

Une meilleure accessibilité

Les efforts pour améliorer l'accessibilité des services ont donné des résultats très encourageants, particulièrement en chirurgie de la hanche, du genou et de la cataracte. Par exemple, 2 853 chirurgies de la cataracte ont été réalisées dans l'année ; c'est 227 de plus qu'en 2005-2006.

Cette année, 6 754 personnes en perte d'autonomie ont reçu des soins à domicile, une augmentation de 400 par rapport à l'an dernier. En soins palliatifs, 974 personnes ont pu compter sur des soins à la maison, en comparaison de 966 l'année précédente. Dans les centres d'hébergement, on a par ailleurs réussi à accroître le nombre moyen d'heures en soins infirmiers par rapport à l'an dernier et à maintenir les autres services professionnels.

Les services de protection de la jeunesse connaissent une amélioration remarquable. Déjà en 2005-2006, le délai moyen d'attente pour une évaluation avait notablement été réduit avec un résultat de 32 jours par rapport à ce qui prévalait quelques années auparavant. Cette année, il est de 27 jours. Quant au délai moyen d'attente pour l'application des mesures en protection de la jeunesse, il passe de 77 jours l'an dernier à 37 jours cette année. D'autre part, 5 386 jeunes et leur famille ont été rejoints en CLSC, par rapport à 5 270 en 2005-2006.

Les services dispensés aux personnes ayant un trouble envahissant du développement ont marqué des points eux aussi. Le nombre de jeunes âgés de 6 à 21 ans recevant des services spécialisés est passé de 78 à 97 cette année, celui des plus petits de 57 à 64 tandis que le nombre d'adultes ayant des services est passé de 20 à 23. Par ailleurs, la famille de 191 usagers a reçu une allocation de soutien par rapport à 164 l'an passé.

Au niveau des services en déficience physique, 2 471 personnes en ont profité; c'est une légère hausse comparativement à l'année dernière. En déficience intellectuelle, 390 personnes ont eu des services à domicile du CLSC par rapport à 368 en 2005-2006.

Concernant les services en santé mentale, les CLSC ont répondu à 1 407 adultes par rapport à 936 l'année passée.

Par ailleurs, le nombre de joueurs traités par les services spécialisés en jeu pathologique est passé de 424 en 2005-2006 à 463 en 2006-2007.

En santé publique, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein présente une fiche améliorée avec un taux de participation de 50 % par rapport à 43,8 % en 2005-2006. Dans la lutte au tabagisme, 224 personnes ont reçu des services individuels d'aide à l'abandon ; les services sont maintenus, comparativement à l'année précédente. D'autre part, 57 % des nouvelles mamans ciblées pour profiter d'un programme en périnatalité ont été rejointes. C'est 10 % de plus que l'an dernier.

Des efforts à faire

Même si l'ensemble des résultats est positif, certains secteurs connaissent un bilan moins concluant. C'est le cas notamment des urgences et des chirurgies hors-délais. Ainsi, le séjour moyen sur civière à l'urgence est de 19 heures ; l'an dernier, le résultat obtenu était de 17,8 heures. Également, 6 % des séjours sur civière à l'urgence durent 48 heures et plus, comparativement à 3,9 % en 2005-2006. Conscients qu'il faut faire mieux, les établissements travaillent sans relâche à un plan d'action pour diminuer ce temps d'attente.

Par ailleurs, même si on réussit à opérer plus de gens, il reste que l'attente est encore quelquefois hors-délais. Ainsi, on aurait souhaité éliminer toute attente de plus de 6 mois pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte. Or, cela n'a pas été le cas pour 11 patients inscrits pour une chirurgie de la hanche, 26 pour une chirurgie du genou et 227 pour une chirurgie de la cataracte. La planification des activités opératoires, convenue avec les établissements pour la prochaine année, permettra d'éliminer les attentes hors-délais.

L'Agence de la santé et des services sociaux est donc très fière de ce bilan. « Les objectifs à atteindre ont été négociés sans complaisance et il était difficile de respecter l'ensemble des engagements, ce qui a néanmoins été fait dans la majorité des cas », a déclaré le président-directeur général, monsieur Foisy.

- 30 -

Source : Service des communications
Chantal Héту - ☎ 450 759-1157, poste 4208
chetu@ssss.gouv.qc.ca

